

■ **Les Deux Moulins, Guerreiro et Antunes Montez da Cruz Henriques**, à Carouge (GE), CH-660-0670004-8, croissanterie, sandwicherie (FOSC du 30.03.2004, p. 6). La société en nom collectif 'Les Deux Moulins, Guerreiro et Antunes Montez da Cruz Henriques' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associée Guerreiro Ermelinda de Jesus; Antunes Montez da Cruz Henriques Paula, jusqu'ici associée, en continue les affaires sous la raison individuelle 'Les Deux Moulins, Antunes Montez da Cruz Henriques', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **Les Deux Moulins, Antunes Montez da Cruz Henriques**. Antunes Montez da Cruz Henriques Paula Alexandra, titulaire, continue à signer individuellement.
Registre journalier no 11838 du 16.09.2008
(04660134 / CH-660.0.670.004-8)